



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **SVAB Sàrl**, Bd de Pérolles 37, c/o Réfisco SA,
1700 Fribourg
2. Déclaration de faillite: 13.12.2010
3. Suspension de faillite: 14.02.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.03.2011
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Gestion et valorisation d'un portefeuille de brevets ainsi que participations à toutes sociétés ou entreprises en relation directe ou indirecte avec le but principal.
(réf. secteur II)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut
1700 Fribourg

00599497

